

Edition 2016 de l'Appel à projets de Promotion du développement durable des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur

CARROS

Ouverture d'un nouvel espace de jardins partagés sur le terrain de la Douane

La commune a souhaité créer, sur un terrain lui appartenant, 32 parcelles individuelles ou familiales de jardins partagés gérées par l'association les Jardins de Carros. L'objet de cette association est la création de lien social parmi les familles du nouveau quartier ville nouvelle de Carros, relevant de la politique de la ville. Le but final étant que chacun puisse trouver sa place, puisse être reconnu et puisse apprendre tant sur son projet personnel que sur son rapport aux autres.

Le projet a démarré en janvier 2016 et perdure actuellement. Le terrain a été grillagé et des robinets d'eau, ainsi qu'une cabane, ont été installés. En 2018, une serre pour les semis et une cabane d'étagères et de bacs personnels ont été installées et 5 adhérents se sont engagés dans la permaculture. Des ruches ont été également installées. Le règlement intérieur proscriit l'utilisation de pesticides et engrais chimiques. Le projet comporte aussi un volet culturel avec la projection, en septembre 2018, du film « Le Potager de mon grand père ».

Les adhérents bénéficient de l'aide d'un salarié à 1/2-1/3 ETP depuis 2016 et comptent avec 2 bénévoles réguliers. Des temps collectifs sont organisés régulièrement. Le nombre de participants au projet fluctue sur une jauge de 120 jardiniers (avec les enfants) sans compter les participants aux projets connexes tels que les visites du jardin et des ruches par des scolaires. Au 15 novembre 2019, 14 personnes étaient en liste d'attente pour pouvoir participer au projet qui a été lauréat de l'Appel à projets Agenda 21 métropolitain-édition 2016.

Jardinières en rue

Le but de ce projet est de permettre aux habitants de se placer comme moteurs dans l'évolution de leur quartier en entretenant de petits lopins de terre au pied de leur immeuble, petits espaces souvent délaissés dans certains quartiers, sur le modèle des « Incroyables comestibles ». Ce projet, porté par l'association Les jardins partagés de Carros avec le soutien de la municipalité, a démarré en 2016. Après 3 ans de tentatives, le projet, bien que toujours fragile, se renforce peu à peu. En cause, le peu d'engouement initial des habitants qui craignaient les dégradations. Le projet a pris de l'ampleur sur 4 des 7 espaces différents installés et il est prévu d'occuper 6 nouveaux espaces différents, toujours au cœur du quartier politique de la ville, en 2020. Afin de prévenir les dégradations, ces derniers seront

clôturés et fermés avec un cadenas. Ce projet, qui nécessite un important travail de médiation, se fait en concertation avec l'animatrice du Fonds de Participation des Habitants et le Conseil citoyen du Centre social La Passerelle. L'objectif final est que chacun puisse trouver sa place, puisse être reconnu et puisse apprendre tant sur son projet personnel que sur son rapport aux autres. Ce projet a été lauréat de l'Appel à projets Agenda 21 métropolitain-édition 2016.

GATTIERES

Un nouvel écrin pour la Médiathèque Marie Toesca

Ce projet permettra de transférer la Médiathèque Marie Toesca dans de nouveaux locaux idéalement situés à l'entrée du village, dans la maison de la Calade. Les travaux de réhabilitation d'une partie de la maison ont débuté en fin novembre 2017. L'inauguration de la Médiathèque est intervenue le 6 décembre 2018. Elle a été réalisée avec la contribution de la subvention métropolitaine.

L'ensemble est composé d'espaces de médiathèque de 295 m² et d'un parvis aménagé pour des manifestations culturelles de 310 m² et accueillant 2 sculptures ou installations intégrées dans un parcours artistique du village.

Cette nouvelle médiathèque est plus ouverte sur toutes les nouvelles technologies qui apportent savoir, culture et loisir sur des supports tant traditionnels que numériques.

Jardins familiaux de Gattières

La Commune a soutenu un projet porté par l'association Yuna Crew de création de jardins familiaux sur une parcelle de terrain privée du quartier de La Bastide. Ce projet a été lauréat de l'Appel à projets Agenda 21 métropolitain-édition 2016. Huit parcelles de 50 m² ont été créées en mai 2017 et attribuées à des jardiniers locaux et 15 personnes sont en liste d'attente. La Mairie a soutenu le projet par l'achat et la pose d'une clôture anti-sangliers, de toilettes sèches, de tables de pique-nique, ainsi que le raccordement en eau depuis le bassin appartenant au propriétaire du terrain.

En juillet 2017, l'association a organisé son premier festival de musique « Faut qu'ça pousse » sur le terrain : 4 jeunes groupes de musique y ont été programmés: Juga, Bout à Bout, Aruas Trio et Dexter Mojo, et quatre artistes ont participé à l'exposition « Le jardin des délices »: Isabelle Carré, Anne-Marie Deloire, Janis et Rachèle Rivière. Ce festival a été reconduit en juillet 2018 et 2019.

Des partenariats ont été établis avec la maison de retraite, les écoles, les centres de loisirs et le seront prochainement avec la crèche.

Dans le cadre d'un partenariat avec l'école la Bastide, une parcelle lui a été allouée. De mars à juin, un lundi sur deux, un animateur bénévole de l'association a sensibilisé les écoliers à la permaculture.

ISOLA

Audit énergétique de bâtiments communaux

La commune a réalisé, en mars 2017, un audit énergétique du bâtiment de la Mairie et des 4 bâtiments du centre d'hébergement Le Foëhn. La prise en compte, lors de la rénovation de ces bâtiments, des recommandations issues de cet audit permettra de réduire leur coût d'exploitation. Ainsi, ses préconisations ont conduit à la rénovation en 2017 et en 2019 à la requalification d'un des 3 bâtiments d'hébergement (Myrtilles). Les 2 autres bâtiments d'hébergement seront rénovés dans les prochaines années. Pour 2020 un programme de travaux sera réalisé sur le bâtiment de la Mairie. Des audits énergétiques ont été également réalisés pour le gîte Saint Pierre et le camping municipal, ils ont conduit à la réalisation de l'isolation de la toiture et des murs extérieurs du gîte Saint Pierre en novembre 2019. Ce projet a été lauréat de l'Appel à projets Agenda 21 métropolitain-édition 2016.

LA TRINITE

Nichoirs à mésanges

La commune a souhaité réaliser, auprès du public scolaire, une action de sensibilisation à la préservation de la biodiversité par l'utilisation de la lutte biologique contre la chenille processionnaire. Pour ce faire, elle a acheté 6 nichoirs à mésanges en kit, par les enfants de 6 classes de maternelle et primaire (178 enfants) de 3 groupes scolaires impactés par les chenilles processionnaires. L'installation de ces nichoirs a été réalisée au printemps 2017. La nidification ayant déjà commencé à cette époque, les premiers résultats sont attendus au printemps 2018. Chaque installation a été accompagnée d'une intervention de la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) sur la thématique des oiseaux et de la nidification. Un article est paru dans le journal communal.

LE BROCC

Accompagnement de jeunes enfants de moins de trois ans en situation de handicap

La Commune a souhaité accompagner 2 jeunes enfants de moins de 3 ans en situation de handicap de la crèche pendant leur temps de présence (3 jours par semaine). Ainsi, en 2016, elle a recruté 2 titulaires d'un CAP petite enfance, dont l'un à temps partiel (80%). Ils ont effectué un total de 1222,2 heures pour ce projet. Ce projet a permis par ailleurs à la commune de prendre contact avec la CAF 06 au sujet d'éventuelles aides concernant le handicap.

SAINT-ANDRE-DE-LA-ROCHE

Dynamiser l'agriculture et l'élevage et favoriser la culture maraîchère locale et bio

La commune souhaite organiser un marché local bio dans le cadre des journées européennes du Patrimoine 2019. L'objectif étant d'instaurer un marché avec des exploitants locaux et de faire découvrir des activités ludiques, environnementales et écologiques aux enfants et à leurs parents. La manifestation a été pilotée par la Responsable du Service Culture et une étudiante en licence dans le secteur de la communication et de l'événementiel. L'organisation de cet événement a mobilisé plusieurs agents municipaux (Police Municipale, Services Techniques,

Communication, Culture et Animation- Jeunesse). Plusieurs réunions ont eu lieu pour programmer ces événements et trouver des exposants. La recherche de commerçants locaux a été difficile en raison de leur présence à l'année sur des marchés déjà existants dans les communes avoisinantes.

Par ailleurs, un marché local a été mis en place le samedi matin avec la présence régulière de deux exploitants locaux.

SAINT-JEANNET

Planifier et optimiser la gestion écologique et participative des espaces verts de Saint Jeannet

Ce projet d'optimisation de l'entretien des espaces verts communaux, dans le respect des pratiques écologiques et la mise en valeur des paysages a été lauréat de l'Appel à projets Agenda 21 métropolitain-édition 2016. La commune s'est engagée, dans le cadre d'une démarche participative avec ses habitants, dans la planification de l'entretien de ses espaces verts et de nature avec la mise en place d'une gestion différenciée (identification de la fréquence d'entretien des différents espaces verts ; amélioration des pratiques ; débroussaillages, fauchages (plus espacées) et élagages réalisés en hiver), un entretien écologique (engrais organiques, agrandissement du vieux cimetière avec des espaces plantés tapissés de BRF provenant des élagages) et la réalisation d'un fleurissement économe en eau (réduction du nombre de jardinières de 140 en 2015 à 30 en 2017, utilisation de jardinières comportant des messages de sensibilisation créés avec les habitants, plantation d'espèces vivaces et de plantes méditerranéennes, mise en place d'arrosoirs partagés à proximité de toutes les fontaines du village). Pour ce faire, elle a recruté un responsable de la gestion des espaces verts qui a des savoir-faire en permaculture, maçonnerie en pierres sèches et chantiers d'insertion en espaces verts et agriculture. La commune a également sensibilisé ses agents à ces problématiques et ses habitants à la gestion des déchets verts (achat d'un broyeur pour des actions de sensibilisation à la gestion des déchets verts, animations sur le compostage et le paillage en collaboration avec l'association Jardins et ruchers des Baous). Le projet a commencé en 2016 et s'est terminé fin 2019.

UTELLE

Jardin pédagogique

La Commune a souhaité créer un jardin pédagogique pour les enfants de l'école sur un terrain en friche 80 m², situé derrière l'école des 5 hameaux à Saint-Jean-la-Rivière. Ce projet a été lauréat de l'Appel à projets Agenda 21 métropolitain pour son édition 2016.

La préparation du terrain a été réalisée au 3ème trimestre 2016 et la culture du jardin a débuté au 1er trimestre 2017. Dans un premier temps, le jardin a été utilisé pendant les Temps d'Activités Périscolaires (TAP). Le jardin est utilisé actuellement aussi pendant le temps scolaire, environ 70 enfants en bénéficient. Le matériel de jardinage acheté a été complété par la fabrication, par les enfants, d'un épouvantail et d'un hôtel à insectes. Le jardin possède aussi un composteur. Les fleurs cultivées dans le jardin ont été utilisées pour le fleurissement des 5 villages de la Commune. Les légumes produits ont été utilisés par le fournisseur des repas de la cantine et ainsi dégustés dans cette dernière.

VALDEBLORE

Vergers du patrimoine

La commune a souhaité créer un verger conservatoire, lieu de mémoire et de préservation de la diversité biologique et génétique de variétés anciennes de fruits : pommiers, poiriers, cerisiers, mirabelliers, pruniers, pêchers, châtaigniers, cognassiers. Le projet a été réalisé sur un terrain de 2231 M2 situé sous le Lycée de la Montagne et alimenté par un canal d'irrigation (ce canal a été fortement endommagé par la tempête Alex et a dû être réparé). Le terrain a été clôturé et préparé pour accueillir les futures plantations. Le Lycée de la Montagne a effectué le débroussaillage et le labour du sol et une entreprise a finalisé la préparation du terrain. Le verger est constitué d'une collection de variétés ou clones d'arbres fruitiers anciennement cultivés et caractéristiques des terroirs et territoires locaux. Au printemps 2018, des premiers porte-greffes ont été achetés par la commune et plantés sur le terrain. Une grande partie a dû être remplacée depuis. Début 2022, 35 des 50 porte-greffes plantés ont pris. La pose des greffes sera réalisée au printemps 2023 en partenariat avec Ça Grouille.

Ce verger, entretenu en partenariat avec le Lycée de la Montagne, et a une visée pédagogique de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et la volonté de développer l'attractivité et l'emploi du Moyen et Haut-Pays. C'est un lieu de recherche de solutions de transformation et de conservation des fruits, afin de permettre leur valorisation économique.

Le verger est également le lieu d'animations et formations dans une volonté de transfert et de partage des connaissances.

Il est prévu cet été 4 journées d'animation grand public autour de différents thèmes : la biodiversité, la gestion de la ressource en eau, le compostage et la conservation des graines et des cultures.

Ce projet a été lauréat de l'Appel à projets Agenda 21 métropolitain-édition 2016.

VENCE

Création de nouveaux jardins familiaux

Terminé : bilan de fin de projet reçu le 30 août 2021 (sous forme de courrier du Maire)

La commune a demandé le 03/10/2019 un délai supplémentaire pour réaliser son projet.

La Commune possède, à ce jour, 2 jardins familiaux, Les Vergers et Vosgelade. Elle a souhaité créer un 3ème jardin familial sur le site Passeron ; un terrain communal bordant l'avenue Emile Hugues près du centre-ville. Il s'agit d'un terrain constitué de restanques en pierres sèches en partie effondrées et surplombées par une vieille bâtisse inoccupée et en mauvais état. Le projet consistait à sécuriser le site et condamner l'accès à la bâtisse, restaurer les restanques, puis réaliser les travaux nécessaires pour amener l'eau, clôturer le site et aménager les parcelles. La situation géographique du site permettait que ces parcelles soient destinées à des vençois habitant le centre-ville, n'ayant pas de jardin et pas nécessairement de véhicule.

Les premiers travaux sur le terrain ont été réalisés (analyses du sol, réfection des murs et pose d'un compteur d'eau) mais l'aménagement des parcelles sur les restanques s'avère irréalisable.

En effet, la réglementation en matière de sécurité oblige la commune à équiper les planches de garde-corps qui doivent être encrés au sol à une distance suffisante du bord des restanques pour être efficace. Cette expérience réduit considérablement les surfaces cultivables des planches, qui ne sont pas larges. Par ailleurs, la sécurisation et la condamnation de l'accès à la maison existante, se révèlent plus onéreuses que prévu. Pour ces raisons, la commune a été contrainte à abandonner la poursuite du projet

VILLEFRANCHE-SUR-MER

Les panneaux informatifs sur les plages de Villefranche-sur-Mer : des outils pour un tourisme écoresponsable

La commune a réalisé des panneaux informatifs à positionner sur les plages. Ils permettent de diffuser des informations sur la biodiversité et l'environnement, la réglementation en vigueur, le suivi de la qualité des eaux de baignade, des informations pratiques, etc. Les panneaux informatifs ont été choisis selon les préconisations de l'Architecte des Bâtiments de France.